

COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de la séance tenue le lundi 13 février 2012

Représentant(e)s			
Adrien-Gamache	—	Lajeunesse	Mélanie Lajoie
André-Laurendeau	Carmen Poulin	Laurent-Benoît	—
Antoine-Brossard	Marie-Èlène L'Espérance Louise Lalumière (S)	Le Déclic	—
Armand-Racicot	Iann St-Denis (S)	Lionel-Groulx	—
Bel-Essor	—	Marie-Victorin (Brossard)	Véronique Martel
Bourgeois-Champagnat	Natacha Lord (S)	Marie-Victorin (Longueuil)	Lynda Roy
Carillon	Steve Michaud	Maurice-L.-Duplessis	—
Charles-Bruneau	Jean-Luc Lafleur	Mgr-A.-M.-Parent	Isabelle Émard
Charles-LeMoynes	—	Monseigneur-Forget	—
Christ-Roi	—	Paul-Chagnon	Josée Woodford (S)
Curé-Lequin, Du	—	Paul-De Maricourt	—
D'Iberville	Nathalie Kléber	Pierre-Brosseau	—
De La Mosaïque	Julie Mercier	Pierre-D'Iberville	Isabelle Tardif
De Maricourt	Louise Lafleur	Pierre-Laporte	—
De Normandie	—	Préville	—
Des Mille-Fleurs	Sorin Sterescu	Rabeau	—
Des Quatre-Saisons	Danielle Latour	Sainte-Claire (Brossard)	El Rhalia Saïdi
Des Saints-Anges	—	Sainte-Claire (Longueuil)	Annie Beaudin
Du Jardin-Bienville	Guillaume Désilets	Saint-Jean-Baptiste	Monique Bastien
Du Tournesol	Reine Foubuë	Saint-Joseph	—
Du Vent-Nouveau	Serge Lefebvre	Saint-Jude	Annie Bélanger
École des Petits Explorateurs	—	Saint-Laurent	Bettina Rey (S.)
École secondaire Saint-Edmond	—	Saint-Romain	—
Félix-Leclerc	Danielle Brassard-Leduc	Samuel-De Champlain	Isabelle Girard
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Secondaire participative l'Agora	Lynda Roy
Gentilly	Marie-France Craig	Tourterelle	—
George-Étienne-Cartier	Claudine Cormier (S)		
Georges-P.-Vanier	Éric Richer	Comité ÉHDAA	Laurent Pellerin Carmen Poulin (S.)
Gérard-Filion	Manon D'Astous	Secrétaire administratif	Guillaume Désilets (21h00)
Guillaume-Vignal	—	Participants	
Hélène-De Champlain	—	Direction générale	M. Anthony Bellini
Hubert-Perron	Pierre Filiatreault	Organisation scolaire et transport	M. Pierre Vocino
Internationale de Greenfield Park	Gessie Exantus	Ressources financières	M. Denis Sylvestre
Jacques-Ouellet	Stéphane Lambert	Public	Mme Colette Larose et M. Normand Héroux, commissaires
Jacques-Rousseau	Jacques Séminaro		Membres de conseils d'établissement
Joseph-De Sérigny	Isabelle Lemieux		

Règles d'allocations budgétaires 2012-2013 (projet)

- Présentation aux membres des conseils d'établissement et du Comité de parents

M. Denis Sylvestre, directeur des ressources financières, présente le document en consultation Règles d'allocations budgétaires 2012-2013. En plus des représentants au Comité de parents, plusieurs membres de conseils d'établissement sont présents dans la salle. La présentation débute à 18h45.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Monique Bastien déclare, après constatation du quorum, l'assemblée ouverte à 18h45.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-1042-13-02 **IL EST PROPOSÉ** par M. Serge Lefebvre d'adopter l'ordre du jour déposé avec ajout.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'ordre du jour adopté est le suivant :

ORDRE DU JOUR

Règles d'allocations budgétaires 2012-2013 (projet)

- Présentation aux membres des conseils d'établissement et du Comité de parents

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole à la présidence
5. Parole à la direction générale
 - 5.1. Questions des représentants

AFFAIRES NOUVELLES

6. Politiques relatives au transport, à la surveillance et à la sécurité des élèves dans le transport
 - 6.1 Présentation

AFFAIRES EN COURS

7. Calendriers scolaires 2012-2013
 - 7.1. Questions des représentants
8. Répartition des services éducatifs 2012-2013
 - 8.1. Recommandations

PAUSE

AFFAIRES INTERNES

9. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 janvier 2012
10. Autres points
 - a) Nomination d'un délégué à la Fédération des comités de parents du Québec
11. Parole au délégué à la FCPO
12. Parole aux parents-commissaires
13. Parole au représentant ÉHDAA
14. Parole aux membres
15. Levée de l'assemblée

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucune personne ne prend la parole.

4. PAROLE À LA PRÉSIDENCE

Mme Monique Bastien souligne la présence de Mme Colette Larose, vice-présidente du conseil des commissaires, et de M. Normand Héroux, commissaire représentant la circonscription 1.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

M. Bellini souhaite bonsoir aux représentants, aux membres des conseils d'établissement, ainsi qu'aux différentes directions d'école présentes.

5.1. Questions des représentants

Aucun représentant ne pose de question.

AFFAIRES NOUVELLES

6. POLITIQUES RELATIVES AU TRANSPORT, À LA SURVEILLANCE ET À LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES DANS LE TRANSPORT

6.1. Présentation

M. Pierre Vocino présente le document en consultation *Politiques relatives au transport, à la surveillance et à la sécurité des élèves dans le transport*.

AFFAIRES EN COURS

7. CALENDRIERS SCOLAIRES 2012-2013

7.1. Questions des représentants

Aucune question n'est posée à M. Pierre Vocino.

Mme Bastien demande aux représentants de faire parvenir leurs projets de recommandations avant la rencontre de l'exécutif qui aura lieu le 1^{er} mars.

8. RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2012-2013

8.1. Recommandations

**CP-1043-
13-02**

IL EST PROPOSÉ par Mme Natacha Lord que le Comité de parents recommande à la commission scolaire Marie-Victorin d'adopter le document *Répartition des services éducatifs 2012-2013* tel que déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AFFAIRES INTERNES

9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 16 JANVIER 2012

Mme Monique Bastien demande que soit précisé que le terrain de soccer de l'école Armand-Racicot n'a pas été « installé » par la Ville, bien qu'il soit effectivement « utilisé » par la communauté. Par ailleurs, il est vrai que des discussions sont en cours entre la Ville et la commission scolaire pour l'élaboration d'un protocole d'entente.

M. Iann St-Denis indique que l'école aimerait que la Ville devienne propriétaire du terrain.

M. Laurent Pellerin informe la présidente qu'il lui fera suivre par courriel des corrections qu'il aimerait voir apportées au procès-verbal du 12 décembre 2011.

CP-1044-13-02 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Josée Woodford d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 16 janvier 2012 déposé avec modifications.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. AUTRES POINTS

a) Nomination d'un délégué à la Fédération des comités de parents du Québec

CONSIDÉRANT que le Comité de parents peut déléguer un second représentant à la *Fédération des comités de parents du Québec*,

CP-1045-13-02 **IL EST PROPOSÉ** par M. Serge Lefebvre que le Comité de parents nomme Mme Carmen Poulin comme second délégué à la FCPO.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. PAROLE AU DÉLÉGUÉ À LA FCPO

M. Serge Lefebvre fait un résumé des dernières activités à la *Fédération des comités de parents du Québec*. Une version papier de son résumé est disponible à l'entrée. Il a entre autres été questions des sujets suivants :

- Le projet d'enseignement intensif de l'anglais en 6^e année.
- L'organisme Allô Prof, qui soutient la persévérance scolaire par de l'aide au devoir.
- Le *Réseau pour un Québec-Famille*, dont le but est de promouvoir et valoriser, auprès du grand public, la famille et l'importance de sa contribution pour la société ainsi que le soutien à lui apporter.
- Les *Parlements au primaire et au secondaire*, une formule de conseils d'élèves inspirée de l'Assemblée nationale.
- Le comité d'engagement parental pour la persévérance scolaire à la FCPO.
- Il a été discuté, lors du Conseil général du 11 février dernier, de l'impact des compressions de 200 millions \$ appréhendées pour le réseau scolaire. Il a également été question de la vision de la Fédération quant à la démocratie scolaire, la structure des commissaires scolaires et les changements qui pourraient y être apportés, et la participation parentale avec le maintien des commissions scolaires, le tout en lien avec les préoccupations exprimées par les parents lors du dernier Conseil général concernant le plan d'action de la FCSQ.

Mmes Nathalie Kléber et Marie-Èlène L'Espérance déplorent le fait que la Fédération dise appuyer le projet d'anglais intensif en 6^e année suite aux résultats du sondage. Selon elles, les questions étaient biaisées, puisque le sondage ne demandait pas directement si le répondant était en faveur ou non.

M. Lefebvre répond que certains délégués ont soulevé le point, mais qu'ils ont pris le temps de lire toutes les réponses et que celles-ci étaient fortement favorables. De plus, la décision d'instaurer l'enseignement intensif de l'anglais ne relève pas de la Fédération mais du ministère. La Fédération appuie donc la mise en place du programme, mais dans le respect de

chacun des milieux, avec une grande souplesse et ce, de manière progressive, afin de pallier au manque de professionnels. La Fédération s'est aussi basée sur les études réalisées avec le projet-pilote au Saguenay. Les résultats de ces études devraient également être disponibles sur le site du MELS prochainement.

Mmes Carmen Poulin et Louise Lalumière soulèvent la particularité des élèves handicapés ou avec des difficultés d'apprentissage et l'inquiétude de leurs parents quant à l'enseignement intensif de l'anglais.

M. Lefebvre informe les représentants qu'un guide d'information est en préparation pour répondre aux questionnements des parents. Par ailleurs, il est clair que le programme devrait être offert aux élèves capables de le suivre, ce qui est la grande majorité des élèves. De plus, l'AQETA s'est d'ailleurs prononcée en faveur du projet.

Mme Gessie Exantus parle de son expérience personnelle, ayant inscrit son fils au programme d'étude internationale. Celui-ci n'est pas nécessairement devenu parfait bilingue, mais l'enseignement l'a beaucoup aidé.

M. Laurent Pellerin veut savoir si la FCPO est en accord avec le projet de loi 21 qui décrit la dyslexie comme un trouble mental.

M. Lefebvre précise que la Fédération a des préoccupations importantes par rapport au projet de loi 21, qui vise à encadrer la pratique professionnelle en santé mentale et en relations humaines. M. Lefebvre insiste aussi sur le fait que la Fédération et ses partenaires de l'éducation ont demandé un délai de trois mois afin d'étudier l'impact sur le réseau scolaire et les services aux élèves.

12. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES

M. Sorin Sterescu livre un résumé des dernières activités du conseil des commissaires. Il a entre autres été question des sujets suivants :

- Le changement de forme du bulletin d'information *Info-Parent* vers l'électronique.
- Le *Plan d'organisation scolaire pour le secondaire*.
- L'hommage rendu par le conseil des commissaires aux quatre enseignants du centre Ste-Agnès, lors de la séance publique du 24 janvier dernier.
- La rencontre avec le service des ressources éducatives.
- La désignation des représentants de la communauté au comité ÉHDAA.
- Une correction a été apportée à la *Politique d'adaptation scolaire*, car il manquait une page au document lors du dépôt. La page a donc été rajoutée, mais la politique reste la même.
- La présentation aux commissaires sur les redditions de comptes et les indicateurs du *Plan stratégique*.
- Les *Règles allocation budgétaire 2012-2013*.
- L'UQAM et l'université de Sherbrooke ont lancé le 25 janvier dernier la chaire de recherche sur l'intérêt des jeunes à l'égard des sciences et de la technologie à la Biosphère. Plusieurs commissions scolaires, dont la CSMV, en sont les fières partenaires.
- La *Fête du livre de Longueuil* qui a eu lieu du 8 au 12 février 2012.
- La présentation sur le service du transport scolaire du 7 février 2012.
- La Fête des 25 ans de service tenue le 8 février dernier.

M. Sterescu rappelle que nous sommes présentement en pleine *Semaine de la persévérance scolaire* du 13 au 17 février 2012.

13. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA

M. Laurent Pellerin fait un résumé des dernières activités du comité. Il a entre autres été question des sujets suivants :

- La présentation aux membres du comité sur la formation professionnelle; 37 programmes sont offerts à la commission scolaire.
- La présentation sur les ententes extraterritoriales et la localisation des classes spécialisées.
- Le projet de surveillance au secondaire. Il semble qu'il sera difficile de mener à terme le projet, car la commission scolaire ne reçoit pas d'argent pour ce type de service : tout devrait alors être défrayé par les parents.
- Le comité s'est penché sur la répartition des services éducatifs.
- Une conférence grand public sur l'estime de soi et les troubles d'apprentissage sera présentée par l'AQETA le 27 février prochain. Celle-ci aura lieu à la salle Flore laurentienne au coût de cinq dollars. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en communiquant avec l'organisme.

M. Pellerin tient à féliciter la commission scolaire Marie-Victorin pour ses efforts financiers, alors que l'on apprend que la commission scolaire de Laval a décidé de couper 1,5 million \$ dans le budget consacré aux élèves HDAA, afin de combler son déficit au niveau du transport scolaire.

M. Serge Lefebvre rappelle que la ministre devrait mettre de l'argent supplémentaire (reconduction de programme) pour la surveillance élèves HDAA au secondaire.

14. PAROLE AUX MEMBRES

M. Jean-Luc Lafleur fait la lecture d'une recommandation du conseil d'établissement de l'école Charles-Bruneau concernant la *Politique d'utilisation des immeubles pour 2012-2015*. Il est à noter que l'ancien « pavillon Deslandes » de l'école d'Iberville s'appelle dorénavant « annexe Charles-Bruneau ».

Mme Bastien veut savoir si la capacité d'accueil du service de garde de Charles-Bruneau permet d'accueillir les élèves qui viendraient de l'annexe Charles-Bruneau.

M. Lafleur répond que non, mais que la capacité d'accueil permettrait de recevoir les frères et sœurs en fin de journée.

Mme la commissaire Colette Larose précise que la recommandation demande que ce soit l'article 11.1 (qui prévoit de transférer les élèves sans fratrie en premier lors de surplus dans une école) de la *Politique relative à l'admission* qui prime, même si l'article traite de transfert individuel. De plus, elle souligne que tous les élèves de Guillaume-Vignal et Charles-Bruneau qui fréquenteront l'annexe seront considérés en surplus, mais que la gestion de l'annexe relèvera de la direction de Charles-Bruneau.

Mme Nathalie Kléber veut savoir s'il y a un service de garde à l'annexe Charles-Bruneau.

M. Lafleur répond qu'il y en a effectivement un.

Selon M. Lafleur, les écoles Georges-P.-Vanier et Guillaume-Vignal devraient également déposer leurs propres recommandations lors de la séance publique du 28 février 2012.

La recommandation du conseil d'établissement de l'école Charles-Bruneau est la suivante :

**Extrait de l'assemblée du 8 février 2012 du conseil d'établissement de l'école Charles-Bruneau.*

CONSIDÉRANT que le service de garde de l'école Charles-Bruneau est en mesure cette année d'accueillir plusieurs élèves revenant de l'école Ste-Claire l'après-midi;

CONSIDÉRANT que l'annexe Charles-Bruneau située à St-Hubert est encore plus loin de Charles-Bruneau que l'école Ste-Claire (plus de 12 km aller-retour);

CONSIDÉRANT que sans transport scolaire, certains parents seraient dorénavant forcés d'utiliser un véhicule pour aller chercher leur enfant à l'annexe Charles-Bruneau à St-Hubert;

CONSIDÉRANT que certains parents ayant trois enfants ou plus devraient composer avec la logistique complexe de se déplacer avant 18 heures à une Garderie, à l'école Charles-Bruneau

et à l'annexe Charles-Bruneau quotidiennement, à l'heure de pointe;

IL EST PROPOSÉ PAR m. Marc Savard et appuyé par mme Valérie Dreyfuss d'approuver la proposition de l'organisation scolaire pour l'annexe Charles-Bruneau avec les précisions suivantes:

1° Que la fratrie soit priorisée pour accueillir les élèves du préscolaire à Charles-Bruneau Brossard pour limiter les déplacements;

2° Qu'advenant le cas où des élèves avec fratrie devaient être déplacés vers l'annexe de Saint-Hubert pour manque d'espace à Brossard, nous demandons qu'il y ait un transport scolaire d'organisé en fin de journée pour ramener ces élèves au service de garde de Brossard.

CONSIDÉRANT les faits exposés dans la recommandation du conseil d'établissement de l'école Charles-Bruneau,

CP-1046-
13-02

IL EST PROPOSÉ par Mme Monique Bastien que le Comité de parents :

1° Retire sa résolution CP-1039-16-01 qui recommandait l'adoption du document *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour 2012-2015* tel que déposé;

2° Recommande à la commission scolaire Marie-Victorin d'adopter le document *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour 2012-2015* déposé, en y incluant les recommandations proposées par le conseil d'établissement de l'école Charles-Bruneau.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

M. Jacques Séminaro demande de quelle manière il est préférable de faire suivre une recommandation d'un conseil d'établissement au Comité de parents.

Mme Bastien précise que la meilleure marche à suivre serait de l'acheminer le plus rapidement possible à l'exécutif. Par ailleurs, elle précise qu'une telle recommandation pourrait être refusée, mais qu'historiquement, la situation ne s'est pas présentée souvent.

M. Éric Richer demande s'il est possible d'avoir le document de consultation sur le transport en version électronique.

Mme Bastien veillera à ce que le document soit envoyé par courriel prochainement.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-1047-
13-02

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par M. Sorin Sterescu de lever l'assemblée. Il est 22h10.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Monique Bastien
Présidente

Guillaume Désilets
Secrétaire administratif